



Mondercange, le 11 septembre 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 14 septembre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Sous peu le chauffeur du bus communal désigné et son remplaçant prendront leur service pour le compte de l'école fondamentale de Mondercange.

Les tâches de chauffeur de bus scolaire requièrent des aptitudes spéciales. A part de manœuvrer le bus correctement, le conducteur doit avoir un contact humain facile et disposer des capacités psychologiques et pédagogiques lui permettant d'assurer en toute sérénité les voyages en faisant régner le calme dans les bus sans recourir à un comportement autoritaire exagéré.

C'est pour cette raison que le syndicat des TICE demande aux aspirants aux postes de chauffeur de bus de passer des examens spécifiques.

Les Conseillers socialistes, étant d'avis que le chauffeur du bus communal et son remplaçant devront affronter dans l'exercice de leur fonction les mêmes situations que les chauffeurs des lignes TICE, demandent au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir les renseigner si les personnes désignées remplissent les conditions exigées par le syndicat des TICE pour endosser cette profession.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste,
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK